Rappel de produit pour des raisons de sécurité

Publication du 14/08/2025

DELPEYRAT DSAS rappelle Magret de canard fumé tranché reconstitué



- Noms des modèles ou références concernés : **Magret de canard fumé tranché reconstitué**
- Marque : **SARRADE**
- **Lot J2160104 Date limite de consommation 02/11/2025**
- Conditionnements : **Emballage sous-vide, poids variable**
- Date début/fin de commercialisation : **du 13/08/2025 au 13/08/2025**
- Température de conservation : **Produit à conserver au réfrigérateur**
- Marque de salubrité : **FR-40.020.002-CE**
- Zone géographique de vente : **France entière**
- Distributeurs : **METRO, SAS DAVID VIANDES, COURTIN HERVOUET, SA SOBRAQUES DISTRIBUTION, SA FARECO MARTINAT BOURGOGNE, RODIS LE COTEAU, LE ROCHER DU LION**

POURQUOI CE PRODUIT EST-IL DANGEREUX ?

- Motif du rappel : **Présence de staphylocoques**
- Risques encourus par le consommateur : **Staphylococcus aureus (agent responsable d'intoxination staphylococcique)**

QUE FAIRE ?

- Conduite à tenir par le consommateur : **Ne plus consommer.**
- Préconisation sanitaire :
  Les toxi-infections alimentaires causées par les Entérotoxine Staphylococciques se traduisent par des troubles gastro-intestinaux (vomissements principalement) apparaissant dans les heures qui suivent l'ingestion et disparaissant en général rapidement.

RECOURS DONT DISPOSENT LES CONSOMMATEURS

- Modalités de compensation : **Remboursement.**

CONTACT

- Informations complémentaires publiques : **Le rappel a été lancé le 13/08/2025, jour de livraison en magasins, suite à la détection d'un taux élevé de bactéries de type staphylocoques lors d'un contrôle qualité. Des contre-analyses ont été réalisées ce jour, et les résultats sont conformes aux seuils réglementaires.**

Retrouvez toutes les informations sur les rappels de produits sur le site:

https://rappel.conso.gouv.fr

Le site des alertes de produits dangereux

FAITES PASSER LE MESSAGE :
Informez vos parents et amis de ce rappel !
Faites circuler l'information au sujet de ce rappel, surtout si vous savez que le produit faisant l'objet du rappel a été offert, prêté ou vendu à quelqu'un d'autre